

Adresse de la société populaire de Maignelay (Oise) qui invite la Convention à continuer de travailler pour procurer au peuple français le bonheur dont il est digne, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Maignelay (Oise) qui invite la Convention à continuer de travailler pour procurer au peuple français le bonheur dont il est digne, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 308;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28267_t1_0308_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Législature (*sic*) que dans la Convention, et la France serait heureuse.

Célèbres représentants, c'est à vos travaux continuels que nous devons nos succès dans la carrière de la liberté; recevez nos félicitations sur la découverte du projet abominable que des membres gangrenés avaient formé, que ceux qui en ont osé concevoir le plan, et leurs complices, périssent; continuez cette surveillance active et prudente qui fait le désespoir des implacables ennemis de la révolution, c'est par ce moyen que vous la conduirez au port malgré tous les obstacles que ces insensés pourront inventer; comptez sur la nôtre et sur tous les secours qui sont à notre disposition; nous vous invitons à rester à votre poste et à repousser avec indignation toute proposition contraire, comme suspecte d'intentions liberticides, voilà les vœux, voilà les sentiments bien sincères que nous vous jurons. S. et F. ».

MAMY (*présid.*), ROLLANDY (*secrét.*),
HENOT (*secrét.*).

CLXXXIII

[*La Sté popul. de Maignelay, à la Conv.; 28 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants,

Vous venez d'acquiescer de nouveaux titres à l'amour et à la reconnaissance des français, en sauvant encore une fois la République des scélérats qui voulaient resusciter l'hydre de la tyrannie et nous donner des fers que nous avons juré de ne plus porter. Du haut de cette Montagne redoutable aux tyrans et aux pervers, jetez les regards perçants de l'aigle sur les monstres qui oseraient lever la tête pour trahir les peuples, et qu'à l'instant ils tombent terrassés sous les coups de la justice nationale. La raison et l'équité applaudissent à vos sublimes travaux; elles se félicitent de voir leur empire reconnu bientôt par tous les hommes libres. Continuez de travailler à procurer au peuple français le bonheur dont il est digne et qu'il attend de vous. En vain les satellites des despotes coalisés vous menacent de leurs fureurs, ils finiront devant nos bataillons victorieux, ou ils recevront la mort de nos mains avant qu'ils puissent arriver jusqu'à vous.

Vive la République ! »

DERARGUY (*présid.*), AUGER (*secrét.*),
DUBOIS (*secrét.*), MARMINIA.

CLXXXIV

[*La Sté popul. de Beaumont, au présid. de la Conv.; 22 germ. II*] (2).

« Citoyens président,

Vous venez de sauver la République pour la troisième fois. Vous avez démasqué les scélérats

qui, sous le voile du patriotisme cachaient le poignard dont ils allaient se servir pour assassiner la patrie. Recevez l'expression sincère de notre reconnaissance et croyez que comme vous nous aurons assez de courage pour ne pas survivre à la liberté ».

DAST (*présid.*), LAPORTE (*secrét.*), GESAY.

CLXXXV

[*La Sté popul. de Barran, à la Conv.; 20 germ. II*] (1).

« Citoyens législateurs,

Les sans-culottes de la société de Barran ont été saisis d'horreur et d'indignation au premier mot de la conspiration que vous venez de déjouer; heureusement ils ont appris presque en même temps la punition du crime que le crime même. Quoi ! des Ronsin, des Hébert, ces personnes qui paraissaient être des colonnes de la liberté, ont tramé contre elle ! Ces hommes qui avaient votre confiance ont abusé de celle du peuple ! Ils ont voulu les rappeler dans l'esclavage. Les traîtres, ils ont subi la peine due à leurs forfaits; pouvaient-ils croire qu'ils parviendraient à couronner leur complot et à assassiner le peuple dans ses représentants; mais il est debout pour les défendre et défendre la liberté. Citoyens Législateurs, que votre surveillance soit plus active que jamais, ne posez cette massue que le souverain a mise entre vos mains que lorsqu'il n'y aura plus de conspirateurs. Et ne quittez votre poste que lorsque l'égalité et l'indivisibilité de la République sera assise sur des bases inébranlables. Quels autres que vous pourriez terminer la carrière que vous avez suivie avec tant de courage, et nous mener à bon port ? »

LAFARGUE (*présid.*), LAPLAIGNE (*secrét.*),
POUYREGU (*secrét.*).

CLXXXVI

[*La Sté popul. de Montagnac-de-Baziège, à la Conv.; 20 germ. II*] (2).

« Représentants du peuple français,

Une conspiration d'autant plus affreuse que les conspirateurs sous les dehors les plus apparents de patriotisme avaient eu le malheur de séduire un peuple toujours trop franc et trop crédule, avait osé tenter la perte de la liberté, l'anéantissement de la Montagne sacrée et le rétablissement de l'affreuse tyrannie. Mais le génie tutélaire des français, mais la vigilance et la sagacité du Comité de Salut public, mais l'intrépidité de la Montagne ont bientôt su déjouer leurs complots liberticides, et le rasoir national

(1) C 303, pl. 1103, p. 55. Départ. de l'Oise.

(2) C 303, pl. 1104, p. 10. Départ. de la Hte-Garonne.

(1) C 303, pl. 1104, p. 11. Départ. du Gers.

(2) C 303, pl. 1104, p. 12. Départ. de la Haute-Garonne.